

69865

19-20 janvier 1987 Harare, Zimbabwe

Distr.:
LIMITEE

E/ECA/AAU/ED/86/4
16 janvier 1987

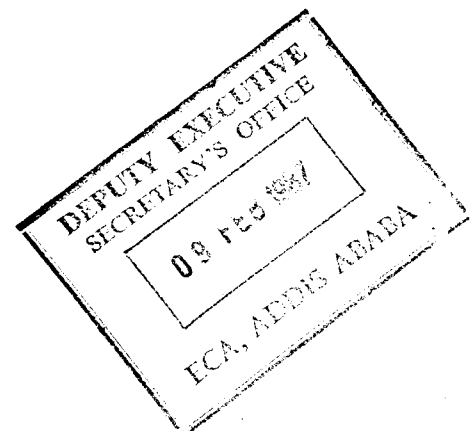
FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Système panafricain de documentation
et d'information (PADIS)

Réunion des recteurs d'universités
africaines
Harare, Zimbabwe

CONTRIBUTION POSSIBLE DES UNIVERSITES AFRICAINES A
L'EXECUTION DU PROJET DE SYSTEME PANAFRICAIN
D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION
(RESUME DE L'ORIGINAL ANGLAIS)



Le Système panafricain de documentation et d'information
(PADIS)

1. En application des recommandations de la Conférence des ministres de la Commission économique pour l'Afrique tenue en avril 1979 à Rabat (Maroc) et de celles d'une étude de faisabilité entreprise en collaboration avec l'Organisation Unité Africain, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la science et la culture, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le CRDI (CANADA), le PADIS a été créé en janvier 1980 en vue de répondre au besoin des pays africains de disposer de données numériques et non numériques qui leur permettent d'avoir une approche plus rationnelle des problèmes de développement.

2. Le PADIS est à la fois un système et un réseau régional multisectoriel d'information. Le PADIS poursuit deux objectifs principaux: premièrement, aider les États membres de la CEA à mettre en place et à développer leurs structures de gestion de l'information; deuxièmement, participer à la collecte, à la classification, au stockage, à la recherche et à la diffusion de toutes les données utiles à la réalisation des objectifs de développement économique et social de l'Afrique tels que définis dans le Plan d'action de Lagos.

3. Les principaux obstacles au développement des services de documentation et d'information dans les pays africains sont; l'absence ou l'inefficacité des législations; la faible priorité accordée aux services et programmes de documentation et d'information dans les plans nationaux de développement; le manque de ressources humaines, financiers et matérielles pour mettre en oeuvre les programmes de collecte, de traitement et de diffusion de l'information; l'insuffisance des structures de formation dans ce domaine; le caractère traditionnel de l'enseignement dispensé dans la plupart des écoles de bibliothéconomie et de sciences de l'information la pénurie de techniciens de niveau intermédiaire; le faible statut reconnu aux bibliothécaires et documentalistes; le manque de structures de formation dans les domaines des techniques modernes de traitement de l'information; et le manque d'harmonisation des techniques et procédures utilisées dans les pays africain.

4. En vue de surmonter ces obstacles le PADIS s'attache à:

- normaliser et harmoniser les programmes d'information en Afrique en favorisant le partage des ressources;
- promouvoir l'utilisation de techniques modernes de documentation et d'information dans les États membres;
- dispenser une formation en matière d'élaboration et d'utilisation de systèmes de documentation information;

- instituer des mécanismes permettant d'économiser des ressources par une utilisation optimale des programmes et services existant, notamment en diffriant les outils et, méthodes)tels que progiciels) élaborés ou sélectionnés au Bureau central de coordination du PADIS.

5. Au cours de ses sept années d'existence, le PADIS a mis en place et renforcé son Bureau central de coordination. Il a fourni des services consultatifs et de formation à cinq centres nationaux et participé au financé d'un centre pilote. Treize pays ont bénéficié de cours de formation ou de voyages d'étude répondant à leurs besoins spécifiques en matière de techniques de documentation informatisée; en outre quatre séminaires sous-régionaux de formation ont été organisés pour des fonctionnaires en provenance de 29 Etats membres plus de 40,000 références bibliographiques relatives à la planification, l'agriculture, l'industrie et l'emploi sont accessibles en ligne ou BCC et servent de base à un service de signalisation courante et de diffusion sélective de l'information. La banque de données statistiques (PADIS/ STAT) qui contient de 160.000 sécés chronologiques sur la population, le commerce extérieur, la comptabilité nationale, les prix etc. des pays africains est égal-accessible en ligne et sert à produire un séminaire statistique.

CONTRIBUTION QUE LES UNIVERSITES AFRICAINES POURRAIENT APPORTEP A L'EXECUTION DU PROJET PADIS

6. Une coopération pourrait s'instancer entre le PADIS et les Universités africaines autour des deux principaux axes suivants :

- i) les écoles et départements de bibliothéconomie et de sciences de l'information pourraient inclure dans leurs programmes l'enseignement de la méthodologie la PADIS;
- ii) les informations relatives au développ contenues dans les thèses et ménaires disponibles dans les universités africaines, pourraient être mises à la disposition du PADIS.

Coopération entre le PADIS et les universités africaines en matière d'enseignement et de formation aux sciences de l'information et à la bibliothéconomie

7. Une telle coopération paraît essentielle, en raison, d'une fait, du nombre considérable de personnes qui ont besoin à être formés et, d'autre fait, des progrès réalisés dans le domaine des sciences de l'information et de la bibliothéconomie. Deux actions pourraient être entreprises :

- i) inclure l'enseignement de la méthodologie du PADIS dans les programmes des écoles de bibliothéconomie et de sciences de l'information existantes; et ii) utiliser les centres participant au PADIS au niveau régional, sous-régional et

national) pour dispenser une formation aux techniques de traitement automatisé de l'information. Le questionnaire joint en annexe a été conçu afin de connaître la nature et le contenu des programmes de enseignement en matière de sciences de l'information et de bibliothéconomie dispensés dans les établissements d'enseignement supérieur en Afrique. Selon le degré de réponse au questionnaire et si les ressources le permettent, PADIS envisage d'organiser une réunion technique entre les directeurs d'écoles et de départements de bibliothéconomie et de sciences de l'information.

8 Coopération en matière de collecte, de traitement et de diffusion d'informations sur le développement contenues dans les thèses et mémoires produits des les Unie-africaines

8. Des millions de thèses et mémoires ont été écrits sur les problèmes de développement en Afrique. Bien qu'il existe déjà certains mécanismes d'échange des informations contenues dans ces thèses et mémoires, il apparaît nécessaire de leur assurer une diffusion plus large. A cet effet, il conviendrait de sélectionner, classer, indexer et résumer ces thèses et mémoires et de diffuser l'information ainsi traitée aux utilisateurs potentiels.

Parallèlement, le PADIS étudie les possibilités d'acquérir des informations relatives aux thèses et mémoires sur l'Afrique publiées dans des universités étrangères notamment européennes et nord-américaines, l'objectif à long terme étant de mettre à la disposition du public africain des informations exhaustives sur les thèses et mémoires se rapportant au développement de l'Afrique. Toutefois une telle activité nécessitera des ressources importantes ainsi que la participation, la coordination et l'engagement de toutes les parties concernées. C'est pourquoi ce projet doit être envisagé avec prudence. La Section B du questionnaire sus-mentionné pose certaines questions qui permettront de démarrer ce projet. PADIS contactera individuellement les universités qui auront répondu favorablement aux questions, afin de déterminer les modalités de la coopération.